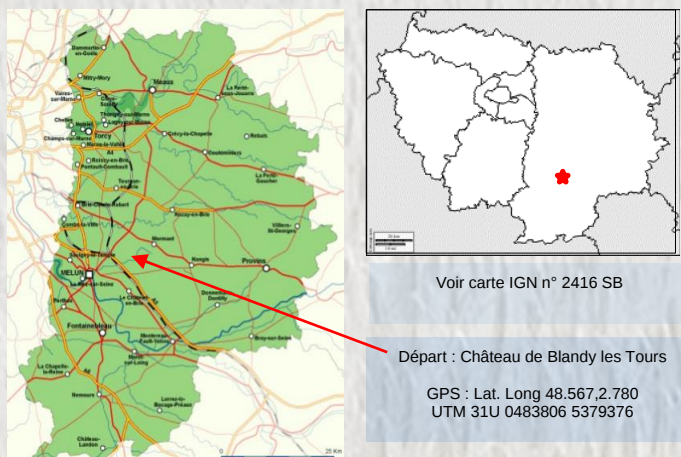


Le château de Blandy-les-Tours

Le château de Blandy-les-Tours est un château féodal dont la construction entre le XIII^{ème} et le XIV^{ème} siècle, est attribuée aux vicomtes Guillaume II et Adam III de Melun. Fortifié durant la guerre de cent ans, il devient par la suite un château résidentiel. Délaissé et tombé en ruine, il est restauré par le Conseil Général de Seine-et-Marne en 1992, ce château, avec ces tours imposantes est un des rares témoins de l'architecture militaire médiévale en Ile de France. Depuis 2008, certains dimanches, il accueille des animations variées, comme le théâtre forain, de la musique ou de la danse, sans oublier la randonnée des trois châteaux.



Château de Blandy-les-Tour - Photo CP ®



Accès : Blandy-les-Tours à 13 km à l'est de Melun par les D408 et D47

Informations pratiques : épicerie, bars, restaurants, boulangerie
Dénivelé positif : 80 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Blandy les tours Le château fort aux cinq tours



Les tours de Blandy vu du val d'Ancœur - Photo CP ®

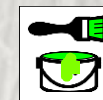
Cette randonnée à travers le val d'Ancœur vous permettra de découvrir ses paysages jalonnés d'un riche patrimoine, comme le château d'Aulnoy, la chapelle N.D. de Roiblay et le château fort de Blandy-les-Tours.



10,5 km



3 h 1/2



Vert



Facile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

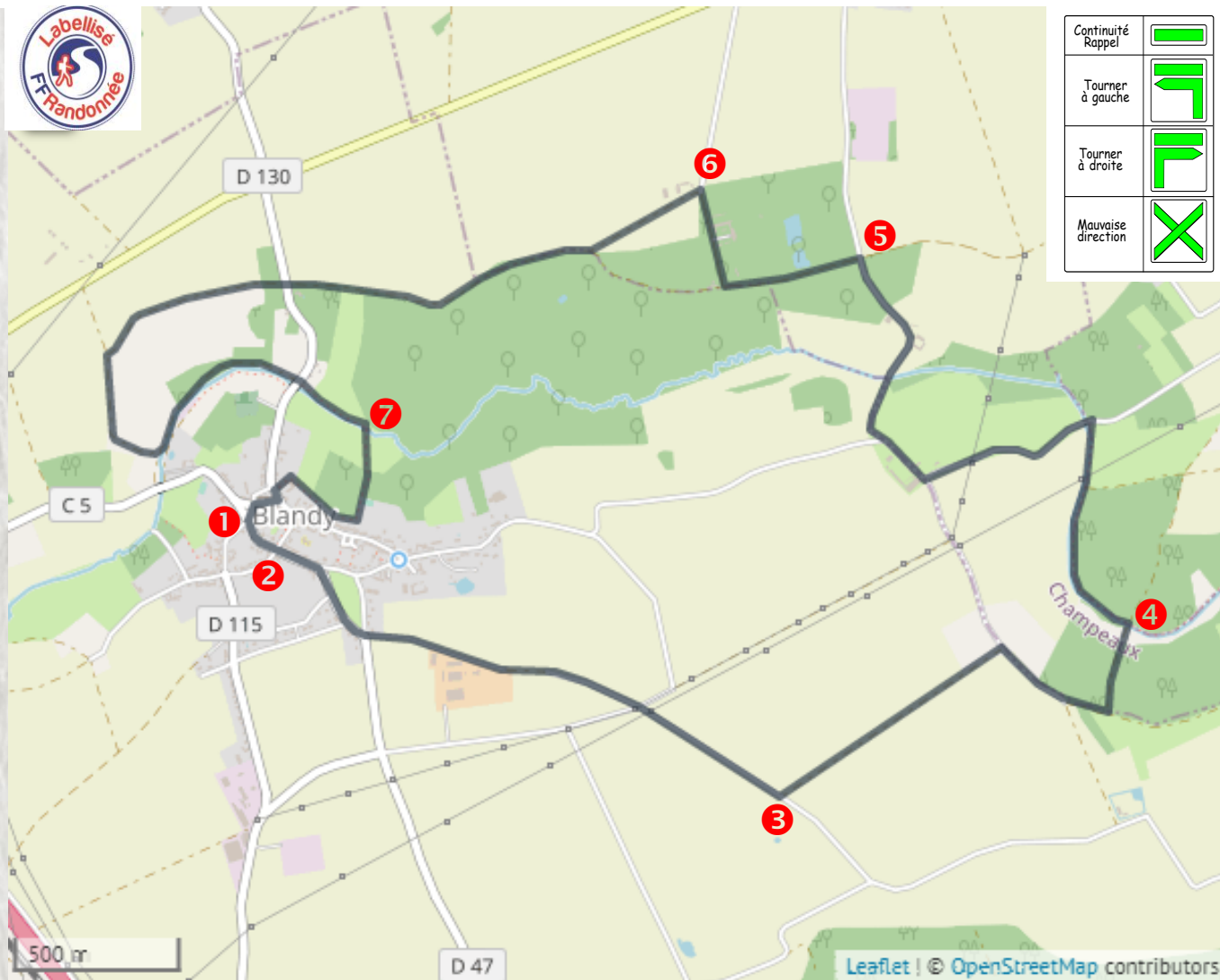


Mise à jour - Août 2020 -

Le château fort aux cinq tours



- 1 Face à l'entrée du château, se diriger à droite par la D47.
- 2 Couper la rue et à la bifurcation, partir à droite. Laisser les rues à droite, traverser le carrefour et continuer par la petite route en face. Elle devient chemin de terre qui croise un autre chemin puis passe sous la ligne électrique.
- 3 Tourner à gauche puis à droite. Rester en lisière du bois puis y entrer par le chemin de gauche. En descendant jusqu'au ru, il passe devant la chapelle Notre-Dame-de-Roiblay à droite. Passer le pont sur le ru d'Ancoeur / d'Ancoeuil (le cours d'eau change de nom à ce niveau).
- 4 Longer le ru à gauche. Monter par la rue à gauche. Elle vire à droite et passe devant la ferme de Chaunoy. A la bifurcation descendre par la route à droite dans le vallon. Après le moulin de Chaunoy, elle remonte.
- 5 A la croisée, emprunter la voie bitumée à gauche Elle longe le mur d'enceinte du parc du château d'Aunoy, tourne à droite et passe devant le château.
- 6 Avant la ferme, s'engager à gauche sur le chemin empierré. Il rejoint la lisière de bois. Traverser la D47 (prudence !) et rester en lisière. Le chemin oblique à gauche et dévale la pente. Au niveau du ru, suivre à gauche le chemin qui le longe. Couper la D47 et continuer en face sur 250 m.
- 7 Franchir le pont à droite et grimper par la sente vers le village. Elle passe derrière les jardins. Contourner l'église par la gauche pour retrouver l'entrée du château.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".